

# BILAN PISCICOLE 2018



D<sup>re</sup> Karine Rondeau, médecin vétérinaire, Direction de la santé animale, MAPAQ

**Collaboration :**

D<sup>re</sup> Andrée Lafaille, médecin vétérinaire, Faculté de médecine vétérinaire (FMV)

## Faits saillants

Un sondage a été réalisé à la fin de l'année 2018 auprès des pisciculteurs québécois. Cette enquête avait pour objectif de collecter de l'information au sujet des services en santé des poissons. Le taux de participation a été de 65 %, ce qui est exceptionnel. Les réponses obtenues ont permis de dresser un portrait des pisciculteurs québécois ainsi que de leurs pratiques lors d'épisodes de maladie. Elles permettront également d'orienter l'offre de services des différents intervenants en santé des poissons.

## Nouvelles nationales

Au niveau national, plusieurs maladies à déclaration obligatoire ont été rapportées au Canada, en 2018. Des cas de tournis de truites (infection à *Myxobolus cerebralis*) ont été notamment confirmés en Alberta, par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), jusqu'en mars 2018. Le premier cas avait été confirmé à l'été 2016, dans la même province et depuis plusieurs bassins versants ont été déclarés infectés. L'ACIA collabore avec ses partenaires fédéraux et provinciaux pour limiter la propagation de l'agent pathogène.

Le virus de l'anémie infectieuse du saumon (AIS) a été détecté chez des saumons atlantiques en 2018, dans l'océan bordant les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Selon la souche du virus, jusqu'à 90 % des poissons de populations infectées peuvent succomber à la maladie lors d'éclosions d'AIS.

Ces deux maladies n'entraînent aucun risque pour la santé humaine. Pour plus d'information sur les maladies aquatiques à déclaration obligatoire rapportées au Canada en 2018, vous pouvez consulter le site du gouvernement du Canada au [www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-aquatiques/maladies/declarables/2018/fra/1549326715065/1549326715393](http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-aquatiques/maladies/declarables/2018/fra/1549326715065/1549326715393).



## Programmes de surveillance

Le Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés permet d'accorder un statut sanitaire à une exploitation piscicole pour les trois agents pathogènes à l'origine de la furunculose, de la maladie bactérienne du rein et de la nécrose pancréatique infectieuse. Il encourage également l'adoption et le respect de bonnes pratiques en matière de biosécurité. L'attribution de l'attestation se fait à la suite de visites sanitaires effectuées par un médecin vétérinaire, et selon les résultats de l'analyse des échantillons prélevés au cours de ces visites. Le programme rend ainsi possibles des transactions entre des exploitations piscicoles québécoises dont le statut sanitaire est connu, tout en limitant la propagation des agents pathogènes désignés et, par le fait même, l'utilisation d'antibiotiques ou de produits de traitement pour des poissons destinés à la consommation humaine. Les exploitants qui le désirent ont la possibilité de faire connaître publiquement leur statut sanitaire en affichant leurs résultats sur le site Web du MAPAQ.

L'année 2018 a été la 2<sup>e</sup> année de mise en œuvre de ce programme. Elle a servi, pour les entreprises participantes, à compléter les quatre visites nécessaires sur une période de deux ans pour obtenir leur attestation sanitaire. Le nombre d'entreprises inscrites a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, passant de 13 à 9. Une fois leur attestation en main, les entreprises doivent recevoir la visite du médecin vétérinaire deux fois par année, dans le cadre du programme, afin de maintenir leur statut sanitaire.

Un bilan du programme a été réalisé à la fin de l'année 2018 et a permis de conclure que 78 % des œufs et alevins vendus à d'autres pisciculteurs provenaient d'entreprises ayant un statut sanitaire connu pour chacun des trois agents pathogènes inclus dans le programme. Le tableau 1 résume les activités menées dans le contexte du programme.

**Tableau 1**

### **Bilan du Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés de 2016 à 2018**

<b>Année</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Nombre d'entreprises inscrites	9	13	3
Nombre de visites effectuées	16	23	7
Nombre de soumissions d'échantillon	2846	3684	1448

Pour plus d'information au sujet du Programme québécois d'attestation sanitaire des exploitations piscicoles productrices de salmonidés, visitez le site Web du Mapaq au [www.mapaq.gouv.qc.ca/programmesalmonides](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/programmesalmonides).

## Bilan des diagnostics en ichtyopathologie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal\* et du Laboratoire de santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de 2016 à 2018

\* Source : « Rapport des activités en Ichtyopathologie : 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 », document préparé par la D<sup>re</sup> Andrée Lafaille, Saint-Hyacinthe, Service de diagnostic en ichtyopathologie, mars 2019.

Cette section présente les données de l'épidémiologie relatives aux résultats obtenus dans le réseau des laboratoires de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de certains établissements externes. Dans le tableau sommaire des diagnostics (tableau 3), les résultats sont détaillés selon l'importance de leur nombre ou suivant leur intérêt pour les médecins vétérinaires praticiens. Certaines données ou certaines maladies ne sont tout simplement pas comprises dans le tableau parce qu'elles ne présentent pas d'intérêt particulier pour ce bilan.

En vertu de l'entente de partenariat existant entre le MAPAQ et l'Université de Montréal, le service de diagnostic en ichtyopathologie de la FMV fournit, depuis maintenant 21 ans, un appui aux pisciculteurs en matière de santé des poissons. Le service offre des consultations téléphoniques et un service ambulatoire (visite à la ferme) assurés par un médecin vétérinaire ayant une expertise en ichtyopathologie. Les principaux utilisateurs de ce service demeurent évidemment les pisciculteurs. L'omble de fontaine est l'espèce la plus souvent soumise au service de diagnostic pour analyse.

Le tableau 2 répertorie les espèces soumises au Laboratoire de santé animale du MAPAQ et au service de diagnostic de la FMV de 2016 à 2018.

**Tableau 2**

### Espèces de poissons soumises au Laboratoire de santé animale du MAPAQ et au service de diagnostic de la FMV de 2016 à 2018

Espèce	2018	2017	2016
Omble de fontaine ( <i>Salvelinus fontinalis</i> )	64	55	61
Truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	10	10	18
Saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> )	9	9	13
Touladi ( <i>salvelinus namaycush</i> )	0	4	3
Truite brune ( <i>Salmo trutta</i> )	3	3	1
Omble chevalier ( <i>Salvelinus alpinus</i> )	9	2	3
Doré jaune ( <i>Sander vitreus</i> )	2	1	0
Koï ( <i>Cyprinus carpio</i> )	0	0	4
Ouananiche	5	1	0
Autre	3	2	2
Total	105	87	105

La maladie la plus souvent diagnostiquée en 2018 est la furonculose (*Aeromonas salmonicida*), à l'image des années précédentes. Les cas associés à cette maladie sont présents dans plusieurs régions du Québec. Les conditions climatiques de l'été (canicule et sécheresse) ont favorisé un environnement aquatique de moindre qualité et, en conséquence, entraîné l'apparition de maladies.

Le parasite pathogène *Ichthyophthirius multifiliis* a été isolé à six reprises. Ce parasite est très pathogène et son cycle de vie raccourcit quand la température de l'eau augmente. Les grandes chaleurs de l'été et l'absence de pluie ont certainement favorisé sa prolifération et entraîné, dans certains cas, une mortalité élevée dans les élevages atteints.



Le trématode monogène *Gyrodactylus a*, lui, été observé à trois reprises, mais il a causé un réel impact sur la santé des poissons dans un seul cas.

Le tableau 3 présente le nombre de diagnostics établis pour différentes maladies d'importance dans les laboratoires du MAPAQ et de la FMV.

**Tableau 3**

**Sommaire des diagnostics d'intérêt épidémiologique établis dans les laboratoires du MAPAQ et de la FMV de 2016 à 2018**

Année	2018	2017	2016
Furonculose	29	21	33
Maladie des branchies (hyperplasie)	4	4	22
Mycose externe	8	4	9
Parasitose branchiale et cutanée	10	4	16
Nécrose pancréatique infectieuse	1	2	3
Maladie bactérienne du rein	0	1	4
Botulisme	1	0	0
Nombre de soumissions total	74	83	92

Chaque année, il s'effectue un suivi de la résistance aux antibiotiques au Complexe de diagnostic et d'épidémiosurveillance vétérinaires du Québec (CDEVQ). En 2018, 26 antibiogrammes ont été effectués. La principale bactérie sur laquelle les antibiogrammes ont porté était *Aeromonas salmonicida* (agent causant la furunculose). Neuf cas d'antibiorésistance ont été répertoriés, dont huit cas d'antibiorésistance simple et un cas d'antibiorésistance double. En comparaison, six cas d'antibiorésistance avaient été relevés en 2017 et deux cas en 2016. Aucun cas de résistance multiple n'avait été mis en évidence de 2012 à 2015\*\*. Soulignons que le phénomène de l'antibiorésistance est considéré comme préoccupant à l'échelle mondiale. La surveillance de ce phénomène s'effectue au Québec de façon continue et elle met à contribution différentes personnes-ressources dont le travail est en relation avec la santé des poissons.

\*\* Source : « Rapport des activités en Ichtyopathologie : 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 », document préparé par la D<sup>e</sup> Andrée Lafaille, Saint-Hyacinthe, Service de diagnostic en ichtyopathologie, mars 2019.

## Réseau piscicole

N'hésitez pas à communiquer avec les membres du réseau piscicole pour leur faire part de toute situation inhabituelle ou préoccupante. Vous trouverez plus d'information sur le réseau et sur ses membres sur le site Web du Mapaq au [www.mapaq.gouv.qc.ca/piscicole](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/piscicole).

